



Business Mission Hauts-de-France Transition énergétique, Ville connectée & Intelligente, Urbanisme & Construction

Varsovie et Katowice
du dimanche 26 au jeudi 30 juin 2022



Varsovie &
Katowice



du 26 au 30 juin 2022



à partir de
2 095,00 € HT



Clôture des inscriptions
Lundi 30 mai 2022

Des solutions écologiques et intelligentes la ville durable en Pologne

Le principe de **développement durable de l'espace urbain** connaît une popularité grandissante en Pologne. En termes de construction durable, le pays est le leader d'Europe centrale et orientale quant à la certification écologique des bâtiments (46% du total pour la région).

Développeurs immobiliers, particuliers et autorités publiques multiplient les initiatives pour promouvoir des villes plus respectueuses de l'environnement, ces dernières touchant aux domaines de :

- l'**efficacité énergétique des bâtiments** (solutions smart home pour le suivi de la consommation d'électricité et de chauffage, éclairage LED),
- la **préservation de la biodiversité dans l'espace urbain** (mise en place d'habitats pour oiseaux et insectes),
- le **verdissement des villes** (plantation d'arbres, façades vertes)
- la **mobilité bas carbone** (véhicules en partage, bornes de charge de véhicules électriques et bus urbains électriques).

Le domaine des **énergies renouvelables** connaît un fort développement en Pologne, avec des records atteint par exemple sur le marché des micro-installations photovoltaïques (plus de 5 GW puissance au total en octobre 2021) ou encore les pompes à chaleur (dont les ventes ont été multipliées par cinq entre 2017 et 2020).

Dans le même temps certains projets visent à coupler ces solutions pro-écologiques afin de fonder des quartiers durables. Fin 2021, un projet de quartier de maisons en bois alimentées par de l'hydrogène a ainsi par exemple été annoncé à Środa Śląska (sud de la Pologne).

Pourquoi participer ?



- **Gagner du temps** dans la préparation de votre mission
- **Se faire accompagner** en amont, sur place et dans des actions de suivi ciblées
- S'inscrire dans une **synergie collective**
- Profiter d'un **réseau privilégié** de décideurs publics et privés
- Concrétiser **un maximum de contacts pertinents** en un minimum de temps
- Bénéficier de **conditions financières exceptionnelles grâce aux aides régionales et nationales**



Région
Hauts-de-France

TEAM
FRANCE
—EXPORT—



CCI INTERNATIONAL
HAUTS-DE-FRANCE



Mission Pologne

Programme prévisionnel et Contacts



Projet de programme au 16 mars

En amont

- E-Coaching sectoriel : découverte des opportunités marché et des financements déployés en Pologne dans le cadre du Plan de Relance européen et approche interculturelle des pratiques d'affaires
- Programme de rendez-vous BtoB individuels

Dimanche 26 juin 2022

19h00 Dîner d'accueil

Lundi 27 juin 2022

Journée **Rendez-vous et rencontres collectives avec les grands comptes et décideurs** de la ville durable et connectée polonais sur 3 thématiques au choix (Urbanisme & Construction, Transition énergétique, Ville connectée & Intelligente) avec :

- Interventions : municipalité, cabinet et entreprise privée ou publique sur le développement de la ville durable en Pologne (thématique choisie)
- Présentations : secteurs porteurs, besoins et réglementations du secteur
- Pitch des entreprises françaises
- Cocktail de networking avec invitation de décideurs locaux

Vol intérieur Varsovie > Katowice

Mardi 28 juin 2022

Journée Programme de networking au Forum Mondial Urbain 2022

Mercredi 29 juin 2022

Journée Visites de sites
Vol intérieur Katowice > Varsovie
19h00 Soirée Networking avec la CCIFP

Jeudi 30 juin 2022

Matin Echanges business avec le World Trade Center Varsovie

Contacts

Pologne

Laurie Grzechnik

[l.grzechnik](mailto:l.grzechnik@wtc-lille.org)

[@wtc-lille.org](mailto:l.grzechnik@wtc-lille.org)

Tel : 06 72 41 06 07

Industrie & Cleantech

Amélie Boufime Jonckheere

[amelie.boufime-jonckheere](mailto:amelie.boufime-jonckheere@businessfrance.fr)

[@businessfrance.fr](mailto:amelie.boufime-jonckheere@businessfrance.fr)

Tel : 07 63 20 37 93

Voyage et séjour

Lors de votre inscription, nous vous remettons une offre « voyage et séjour » afin de bénéficier de tarifs avantageux et de regrouper les membres de la mission. Cette offre inclura :

- Le TGV Lille/ aéroport Paris CDG AR
- Les vols Paris CDG /Varsovie AR
- Les transferts
- 4 nuits d'hôtel en B&B
- Les vols intérieurs



Région
Hauts-de-France

TEAM
FRANCE
—EXPORT—



CCI INTERNATIONAL
HAUTS-DE-FRANCE



Mission Pologne

Offre et conditions financières



Modalités

1. **Offre limitée en participants**
2. **Prise en compte des inscriptions** par ordre d'arrivée des bons de commande accompagnés de l'acompte
3. La **demande de subvention**** adressée par CCI International Hauts-de-France est actuellement en cours d'étude au Conseil Régional Hauts-de-France. Dans l'hypothèse où l'aide ne serait pas octroyée, le tarif non éligible vous serait alors facturé dans son intégralité.
4. **Conditions d'éligibilité***** : pour bénéficier de l'aide de la Région Hauts-de-France, votre société basée en Hauts-de-France doit impérativement remplir les conditions d'éligibilité : « Est éligible l'entreprise qui répond à la définition communautaire de la PME (effectif total inférieur ou égal à 250 salariés, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le bilan annuel ne dépasse pas 43 millions d'euros et qui respecte le critère de l'indépendance tel que défini par la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro-, petites et moyennes entreprises (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), JO L 124 du 20.5.2003. Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Détail des conditions sur : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/files/sme_definition/sme_user_guide_fr.pdf
Toute déclaration erronée peut vous exposer à une demande de remboursement de la subvention indûment perçue.

Tarifs

	Entreprise éligible *	Entreprise non éligible
Prix par personne	4 500,00 € HT	4 500,00 € HT
Subvention Régionale	3 105,00 € HT	/
Frais de coordination	700,00 € HT	700,00 € HT
Total par personne	2 095,00 € HT	5 200,00 € HT

Cette prestation est, sous conditions, éligible au dispositif d'aide du Plan de relance export de l'Etat français pour les PME-ETI françaises via un « **Chèque Relance Export** » qui **pourra venir en déduction du prix de la mission**. Contact : Amélie Boufime-Jonckheere

Ce tarif comprend

EN AMONT

- E-Coaching sectoriel découvertes des opportunités marché et des financements déployés en Pologne dans le cadre du Plan de Relance européen, et approche interculturelle pour comprendre les pratiques d'affaires locales
- Programme de rendez-vous BtoB individuels selon vos critères de ciblage
 - ✓ Analyse et cadrage avec un expert sectoriel
 - ✓ Identification d'une base minimum de 15-20 prospects
 - ✓ Validation de la cible & rédaction d'argumentaire en langue locale
 - ✓ Approche, relance des prospects cibles
 - ✓ Rapport de prospection détaillé - Fiches prospects
 - ✓ Organisation des rendez-vous avec les prospects intéressés

SUR PLACE

- Le programme collectif à Varsovie et Katowice
- La journée de networking à Katowice
- Les visites de sites
- Les soirées de networking mentionnées dans le programme

Ce tarif ne comprend pas

- Les frais de voyage et de séjour
- Les repas autres que ceux mentionnés dans le programme
- Les frais d'interprétation
- Les frais personnels





Mission Nouvelles Energies en Pologne

Bon de commande

Bon de commande à retourner avec son acompte à Nathalie Obarowski au plus tard le **LUNDI 30 MAI 2022**
CCI International Hauts-de-France 299 Bd de Leeds, CS90028, 59031 Lille - T : 03 59 56 22 32 - n.obarowski@cci-international.net

Je soussigné(e) (nom, prénom, fonction) _____
agissant pour le compte de l'entreprise ci-dessous :

Entreprise _____

Activité principale _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Site Web _____

N° SIRET _____ Code APE _____ N° TVA INTRA _____

VOTRE COMMANDE	PU HT	Nombre de personnes	Total HT
Participation à la mission en Pologne			
		TVA (20%)	
		TOTAL TTC	

PARTICIPANT 1

Prénom _____ Nom _____

Fonction _____

Tel _____ Email _____

PARTICIPANT 2

Prénom _____ Nom _____

Fonction _____

Tel _____ Email _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, à en respecter toutes les clauses et m'engage à commander la prestation proposée en réglant 50% d'acompte à la commande puis le solde à réception de facture

1. CCI International se réserve le droit d'annuler la participation à la mission pour toute raison légitime et en cas de force majeure.
2. Si le nombre de participants n'était pas atteint, CCI International se réserve le droit d'annuler la mission.
3. Pour toute annulation imputable à la société à moins de 30 jours du départ, CCI International se réserve le droit de facturer l'intégralité de la prestation.

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisée



Conditions générales de vente



1. Préambule

CCI International Hauts de France (ci-après dénommée « le prestataire ») est une entité portée administrativement par la CCI de région Hauts de France (299 bd de Leeds – CS 90028 – 59031 Lille cedex). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI de région Hauts de France. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de région Hauts de France.

2. Organisation de la prestation

2.1 CCI International Hauts de France organise les opérations en tant que prestataire. Les prestations proposées ont pour objectif de mettre en contact des entreprises françaises ou bien des membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité (ci-après dénommés « le client » ou « les clients ») avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'informations. Le prestataire détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relation d'entreprises et d'organisation de rendez-vous avec des prospects, adéjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques d'une expertise pays reconnue.

2.2 La prestation rendue inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande.

3. Conditions de participation et de paiement

3.1 Les prestations font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux clients par le prestataire et fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

3.2 Les entreprises confirment leur participation en retournant au prestataire :
- le bon de commande dûment complété et signé par une personne dûment habilitée. L'adresse d'envoi est stipulée sur le bon de commande.
- Un acompte de 50% du montant TTC de la prestation, sauf stipulation contraire du prestataire.

A réception le prestataire accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera au client une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. Pour tout montant inférieur à 1000€ le règlement intégral à la commande sera demandé.
Les modes de paiement acceptés sont le virement bancaire et le chèque.

3.3 Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent le prestataire que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

3.4 La réception des pièces indiquées en 3.2. constitue la condition impérative du démarrage de la prestation.

3.5 La réception par le prestataire du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Il appartient au client de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer le client à une demande de remboursement de la subvention indûment perçue. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si le client n'a pas réglé la totalité des factures relatives aux opérations antérieures auxquelles il a participé.

3.6 A l'issue de la mission, le prestataire émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission incluant les frais de mission supplémentaires le cas échéant, diminué du montant de l'acompte versé. Cette facture est envoyée au client par courrier ou par voie électronique. Le solde devra être réglé à réception.
A défaut viendront s'appliquer des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal auxquelles s'ajoutera une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

4. Information et confidentialité

4.1 Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre au prestataire toutes les informations commerciales nécessaires à la bonne réalisation de la mission (catalogues produits, tarifs, questionnaire de préparation etc...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être remis aux prospects potentiels.

4.2. Sauf stipulation contraire expresse de la part du client, le prestataire se réserve le droit d'effectuer une communication sur les résultats de la mission afin de remplir leurs obligations, notamment de reporting auprès des financeurs et dans un but de communication institutionnelle.

5. Conditions d'annulation de la prestation

5.1 Du fait du prestataire
Postérieurement à la réception du bon de commande et quelles qu'en soient les causes, le prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter la mission. Une information écrite sera adressée aux clients inscrits et leur acompte sera, en cas d'annulation, intégralement remboursé, à l'exclusion de tous dommages et intérêts supplémentaires.

5.2 Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande de fournitures et prestations, le client sera tenu d'en avvertir préalablement le prestataire par écrit, en conservant une preuve de l'envoi.

Dans tous les cas :

- toute annulation intervenant plus de 21 jours calendaires précédant le démarrage de la mission fera l'objet d'une refacturation au client des frais non récupérables engagés pour la préparation de la mission,
- toute annulation intervenant dans les 21 jours calendaires précédant le démarrage de la mission fera l'objet d'une facturation de la totalité du coût de la prestation, subvention déduite pour les entreprises éligibles.

6. Assurances

Le prestataire intègre à la mission une option d'assurance souscrite par ses soins auprès d'une compagnie notoirement solvable pour les dommages éventuels survenus pendant la mission.

7. Force majeure

Les cas de force majeure, notamment du fait de grèves, de retards dans les approvisionnements, de guerres, d'actes des autorités publiques, de boycott des produits français, de contrôles aux frontières inhabituels, ou de tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté des prestataires et entravant l'exécution des missions, ainsi que tout empêchement né d'une modification dans la réglementation internationale ou locale applicable aux produits, constituant un obstacle définitif à l'exécution de la prestation commandée dans les conditions énoncées aux présentes conditions générales de vente, suspendent ou annulent de plein droit les obligations des prestataires relatives aux dites prestations et dégagent alors ceux-ci de toute responsabilité ou de tous dommages et intérêts pouvant en résulter, et ce quel que soit le délai dans lequel le prestataire a notifié au client la suspension ou l'annulation de la prestation commandée.

8. Règlement des litiges

Tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat fera l'objet d'une concertation entre les deux parties en vue d'un arrangement à l'amiable. Cette réunion aura lieu dans les trois semaines suivant une notification faite par L.R.A.R. par la partie qui demande le déclenchement d'une procédure d'arrangement à l'amiable du fait d'un désaccord dans l'interprétation ou la mise en œuvre des présentes conditions générales de vente. La réunion aura lieu au siège du demandeur.
A défaut d'arrangement à l'amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes de Lille.

9. Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.



Région
Hauts-de-France

TEAM
FRANCE
— EXPORT —



CCI INTERNATIONAL
HAUTS-DE-FRANCE